

«On repolitis e l'administration wallonne»

«Je sens une volonté de changer les mentalités. Mais voilà qu'on casse la mécanique.» **Pierre-Yves JEHOLET**

11 Le gouvernement wallon vient néanmoins de déclarer vacants 11 nouveaux postes à mandat.

«La dépolitisation de l'administration wallonne fait marche arrière», dit le MR. Le gouvernement «décoche». «C'est mauvais signe.» Explications.

● Pascale SERRET

Encore une charge de l'opposition MR sur la fonction publique wallonne ? Sa politisation ? Ses lenteurs ? Sa télé-redevance ?

Le député wallon Pierre-Yves Jeholet ne veut pas généraliser justement. «*Je sens une volonté de changer les mentalités, de moderniser... Les fonctionnaires font, pour la plupart, bien leur travail. Mais alors qu'on avait entamé un mouvement de dépolitisation, voilà qu'on casse la mécanique.*» Et la mécanique en question, selon le MR, c'est le régime des mandats.

1. «Dépolitisation» En ce moment, le gouvernement wallon retire certaines fonctions du régime des mandats pour les hauts fonctionnaires. Le système des mandats a été créé précisément pour dépolitiser la fonction publique : procédures de sélection plus transparentes, formation requise via l'École d'Administration Publique, etc.

Sont concernés par ce régime des mandats les postes de fonc-

tionnaires dirigeants (A1), de fonctionnaires dirigeants adjoints (A2) et les inspecteurs généraux (A3) dans les parastatutaux wallons (les OIP) et au sein de l'administration wallonne proprement dite, le Service public de Wallonie (SPW).

2. «Repolitisation» Le 24 septembre, le gouvernement wallon décidait de «décocher» du régime des mandats 8 postes de fonctionnaires A3 au SPW. Ils sont requalifiés en experts et sortent donc du mécanisme en question. Le SPW compte en tout 61 fonctionnaires A3 (pas tous soumis à mandat). Quant aux OIP, le gouvernement planche sur un glissement des postes A2 vers des postes A3, et sur la sortie des A3 du régime des mandats, sauf au Forem et à Wallonie-Bruxelles International. Le directeur de l'Iweps, l'Institut wallon d'évaluation et de prospective, serait lui aussi sorti du régime des mandats.

3. «Un mauvais signal» Le MR fait ses comptes : au total, on conserve

36 hauts fonctionnaires et inspecteurs généraux soumis à mandat au SPW sur 70. Et 16 sur 33 dans les OIP.

Pendant ce temps, 140 personnes sont passées par l'École d'Administration, en deux sessions de formation. «*On pouvait aller chercher des lauréats. Mais ils restent sur la touche. Ils sont un peu les dindons de la farce. On assiste à un déclassé progressif des fonctions... Le gouvernement décide que, pour ce poste-là, pas besoin de mandat, pour celui-là non plus, etc., regrette Pierre-Yves Jeholet. C'est un mauvais signal qu'on envoie, en ce qui concerne la politisation. On a créé cette École d'Administration, on a lancé un mouvement, et voilà qu'on casse l'élan. Écolo n'est plus là, on revient aux bonnes vieilles méthodes ?*» ■

«On pouvait aller chercher des lauréats de l'École d'administration publique. Mais ils restent sur la touche.»

«Supprimer un tiers des dirigeants»

Au MR, on prolonge la réflexion. Puisqu'on est en passe de faire glisser une partie des fonctionnaires dirigeants adjoints en A3, est-ce que les adjoints sont encore nécessaires ? « Est-ce qu'on ne supprimerait pas un tiers des fonctions dirigeantes ? Ce sont un peu des armées mexicaines. Or, le redressement de la Wallonie passe aussi par une administration performante », explique le député MR Pierre-Yves Jeholet.

Au MR, on réclame toujours un cadastre complet des rémunérations pour tous les dirigeants des OIP, des intercommunales et des sociétés de logement. « Y compris les avantages en nature, extralégaux, etc. Le ministre-président wallon Paul Magnette a eu le temps de collecter les informations et de donner quelque chose de clair et de complet au Parlement wallon. J'espère qu'on ne sera pas déçu ! »

Ce que le ministre répond...

Au cabinet du ministre wallon de la Fonction publique Christophe Lacroix, on explique. Oui, on installe des experts dans les hautes fonctions au lieu d'aller piocher dans la réserve fraîche de l'École d'Administration. Mais ce sont des experts statutaires (pas contractuels), qui ont dû démontrer leurs compétences, qui ont acquis une expertise dans la maison. Et les candidats ont un droit de recours.

Pourquoi ne pas ouvrir tous les postes à mandat ? Question de budget, pour l'instant. Quand,

au SPW, un poste d'inspecteur général est occupé par un statutaire et qu'on l'ouvre à mandat, on doit recaser le statutaire. Ce qui double l'impact budgétaire. Inimaginable en ce moment. Et dans les OIP (parastataux), on veut aussi donner aux agents des perspectives de carrière.

Il faut aussi assurer la continuité des services : quand les N° 1 des administrations sont remplacés (il y a eu récemment un renouvellement), il est bon de ne pas changer en même temps les N° 2 (en l'occurrence, les A3).

Et le patron de l'Iweps, sorti du

régime des mandats ? « On cherchait un profil d'expert très spécifique que l'EPA n'aurait peut-être pas pu fournir », dit-on chez Lacroix.

Par ailleurs, hier, Christophe Lacroix a déclaré vacants 11 postes à mandats. En avril dernier, 21 mandataires ont été désignés au SPW et dans les OIP. « Tous issus du pool constitué des candidats éligibles pour les mandats, y compris des personnes ayant réussi avec succès l'EPA, examen Selor inclus », rappelle le ministre. Ce pool comprend 124 candidats, dont 61 titulaires du certificat de management public de l'EPA. ■P.S.

Gerfa : «On perd le seul verrou potentiel»

«**T**out ça, c'est dans la droite ligne du démantèlement du projet Écolo. Ils s'en vont, le système est liquidé ! réagit le président du Gerfa (*) Michel Legrand. Lors de la précédente législature, ce qu'Écolo voulait, c'était subordonner les mandats à l'obtention du brevet délivré par l'École d'administration publique. Ça, c'était la théorie. Mais ils ont commis l'erreur de négocier un système qui n'allait être mis en place que lors de la législature suivante. C'est quelque chose qu'il ne faut ja-

mais faire. Aujourd'hui, ils ne sont plus au pouvoir. Ils se sont fait avoir », soutient Michel Legrand.

Le président du Gerfa parle d'une double neutralisation : celle du projet Écolo et celle, partielle, de l'École d'Administration Publique. « Actuellement, si on a assez de brevets sur le plan quantitatif, ils ne rencontrent pas assez bien certaines fonctions. Surtout pour les A3, les inspecteurs généraux qui constituent le gros des troupes. Pour eux, le régime des mandats ne s'appliquait

d'ailleurs pas encore. C'était pour l'avenir. Ça a toujours été un vœu pieux. Il ne sera jamais en application », poursuit-il.

Selon Michel Legrand, l'administration wallonne manque d'ingénieurs, d'agronomes, etc.

« Les brevets ne sont pas adaptés aux besoins, ils ne sont pas pertinents. Alors, le gouvernement en tire ses conclusions : on en revient au système ordinaire. On perd le seul verrou potentiel qui existe : un critère objectif et pertinent via l'obtention du

brevet.»

Ce qui n'empêche pas la politisation, fait remarquer au passage Michel Legrand. «Maus un agent étiqueté n'est pas pour autant un mauvais agent. Ils n'ont d'ailleurs pas toujours des convictions très ancrées. Mais ils sont dans le système.»

Ceci dit, le Gerfa en a autant à dire sur le fédéral. «En Belgique, le système des mandats, c'est de la bla-

gue. Ça devient des mandats définis partout. Et au fond, les fonctionnaires nommés sont plus libres de leur action que les mandataires, qui eux dépendent de l'avis du ministre pour être renouvelés. Quant à la volonté de faire appel au privé, c'est un échec total. Les gens du privé ne postulent pas. Et quand ils le font, ils ont peu de chance d'être retenus : seulement 2 cas sur une centaine de mana-

gers au fédéral», conclut-il. ■ **P.S.**

►(*) Groupe d'étude et de réforme de la fonction administrative.

RÉACTIONS

«Les nominations, ce n'est pas notre problème»

L'École d'administration s'occupe de délivrer

les certificats pour les postes à mandats.

Elle forme aussi les fonctionnaires.

Après, c'est le gouvernement qui décide...

● Martial DUMONT

Du côté du SPW, on relativise la «repolitisation» de la fonction publique.

En substance le Service Public de Wallonie juge que c'est précisément le système des mandats qui est le plus politisé puisque, à compétences et diplômes EPA équivalents, c'est de toute façon le gouvernement qui, in fine, décide à qui il attribuera le mandat.

Les postes de mandats transformés en postes d'experts ou le diplôme EPA n'est pas requis ? Une possibilité pour les statutaires de la fonction publique, via une promotion, de progresser dans l'administration, réplique-t-on.

Et puis, de toute façon, estime encore le SPW, ce genre de poste d'expert est plus difficile à acquérir puisqu'il comporte des critères d'admission qui restreignent les possibilités de postuler.

Et c'est bien d'ailleurs ce que reproche le MR...

Des formations pour les fonctionnaires

Du côté de l'École d'Administration Publique, on se refuse à commenter la décision du gouvernement de requalifier des postes à

mandats en postes d'experts qui ne requièrent pas de diplôme de l'EAP. Et puis surtout : on nuance.

«L'EAP ne se résume pas aux certificats qui donnent accès aux postes à mandats», fait valoir la porte-parole de l'École Aurore Lemal. «Notre rôle est également d'organiser des formations continues pour les fonctionnaires et contractuels aussi bien au SPW que dans les OIP ou dans l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles.»

Formations qui permettent potentiellement à 22 000 personnes d'alors postuler pour des emplois qui ne sont ouverts qu'aux gens qui font déjà partie de la maison.

«Ces formations permettent aux agents de la fonction publique de s'adapter aux évolutions de la société, d'acquérir de nouvelles compétences qui sont similaires à celles qu'auront, au bout du compte, tous ceux qui auront suivi l'année d'étude avec certificat donnant accès aux postes à mandat.»

Une manière de dire que les fonctionnaires qui accèderont à l'avenir aux fonctions qui ont été requalifiées hors mandat seront aussi compétents. Et que la décision du gouvernement n'est pas forcément un retour en arrière et un pas vers la repolitisation. ■